

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2018**

En exercice : 19  
Présents : 14  
Pouvoirs : 0  
Votants : 14

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
06/09/2018

Le 13 Septembre 2018, le bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Christian BAISE, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Raymond MOUSSY.

Secrétaire de séance : Frédéric VALLOS.

**OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demandes de Subvention – Extension du réseau d'assainissement – Rue de Vaize à Villeneuve - HP073-1319 Raccordement du programme immobilier SEMCODA sur le réseau d'assainissement**

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, présente cette demande de subvention.

Située dans le zonage d'assainissement, la rue de Vaize à Villeneuve ne présente pas de réseau d'assainissement permettant le raccordement du programme immobilier SEMCODA. Au vu de l'intérêt de la réalisation de ce projet immobilier pour la commune, la CCDSV va créer une extension du réseau d'assainissement d'eaux usées pour desservir l'opération.

Le coût de cette opération, au stade Avant-Projet, est de 41 307 € H.T. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2018.

Les travaux consistent en la pose sous chaussée de 100 ml de canalisation en PVC DN 200 mm, la mise en place de 4 regards de visites, le raccordement au réseau existant et les réfections de chaussée à l'identique.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** l'opération HP073-1319, projet de raccordement du programme immobilier SEMCODA sur le réseau d'assainissement à Villeneuve, pour un montant global de l'opération évalué à 41 306,46 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **D'ENGAGER** à mener à terme cette opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **DE SOLLICITER** l'aide financière de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes,

- ✓ **D'AUTORISER** pour ces opérations le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe de l'assainissement collectif.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**17 SEP. 2018**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180913-2018B23-AS

Affichage le :

**17 SEP. 2018**

A Trévoux, le 13/09/2018

**Le Président,  
Bernard GRISON**

